

Fondation Crédit Coopératif, le choix de l'économie sociale et solidaire

Comptant parmi les doyennes des fondations d'entreprise, la Fondation Crédit Coopératif accompagne des initiatives originales et des innovations sociales menées par les organismes de l'Économie Sociale et Solidaire.

Elle noue des partenariats autour de trois axes : la connaissance et la reconnaissance de l'économie sociale et solidaire, axe majeur, mais aussi sur des thématiques liées à la cohésion sociale et au développement durable.

La Fondation Crédit Coopératif a été récompensée par trois prix de l'Admical, la distinction de Grand Mécène de la culture ainsi que le Trophée du mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable.

Ref. : 1-PRIX2016 - Fondation d'entreprise Crédit Coopératif - 12, boulevard Pesaro - CS 10002 - 92024 Nanterre - Crédit photo : GraphicObsession - Photodisc.
Document imprimé sur du papier 100% recyclé de post-consommation.

VOUS CROYEZ À VOTRE INITIATIVE ? DONNEZ-LUI DE L'ÉLAN !



**PRIX ET TROPHÉE
DE L'INITIATIVE EN ÉCONOMIE SOCIALE**
ÉDITION 2016



L'Économie Sociale et Solidaire est un gigantesque laboratoire d'innovations sociales et d'initiatives.

La Fondation Crédit Coopératif, dédiée à cette Économie Sociale sans rivage, œuvre depuis sa création il y a 30 ans à la faire mieux connaître et reconnaître.

Entre l'idée généreuse et l'initiative réalisée, reconnue, voire dupliquée, il y a bien souvent un soutien financier, l'appui d'un réseau, une visibilité sur le territoire. C'est pour aider des porteurs de projets à réunir ces 3 éléments que la

Fondation Crédit Coopératif a créé les Prix de l'initiative en économie sociale.

Plus de 1000 projets ont ainsi été récompensés. Certains sont aujourd'hui des piliers de l'action solidaire en France.

Que vous agissiez dans le domaine de l'insertion, de l'économie collaborative, du handicap, de l'éducation, de la culture, de l'économie circulaire, du développement durable, de la santé... que vous soyez constitué en association, coopérative, mutuelle ou entreprise solidaire d'utilité sociale, l'objectif de ce concours est de vous donner un coup de pouce pour développer et faire connaître votre action.

L'édition 2016 est ouverte.

Bonne chance à tous.

Hugues Sibille,
Président de la Fondation Crédit Coopératif

**PLUS DE 160 000 EUROS DE PRIX
PRÈS DE 50 INITIATIVES SOUTENUES !**

COMMENT CONCOURIR ?

Rendez-vous sur le site de la Fondation Crédit Coopératif : www.credit-cooperatif.coop/fondation/ pour tout savoir sur le concours : consulter le règlement, télécharger le dossier de candidatures, etc.

Dépôt des candidatures avant le 12 février 2016 (10 h) auprès de l'agence Crédit Coopératif la plus proche (liste des agences disponible sur Internet), par mail ou courrier.

INFOS PRATIQUES

Qui peut concourir ?

Tous les organismes de l'Économie Sociale et Solidaire.

Quelles initiatives sont concernées ?

Celles ayant **au moins un an d'existence**.
L'Économie Sociale et Solidaire étant multiple, les domaines sont variés : insertion, culture, handicap, logement, éducation, développement durable, solidarité internationale, etc.

Un concours en 2 temps

Votre initiative concourt d'abord pour un prix régional pouvant aller jusqu'à 5000€. Le jury est constitué des personnalités

membres des Comités de région du Crédit Coopératif, partenaires et acteurs de l'économie sociale dans votre région. Si votre initiative est primée au niveau régional, elle peut participer au concours national et remporter un second prix allant de 2 000€ à 10 000€.

Quels sont les critères de sélection de l'initiative ?

- **son originalité** (démarche innovante) ;
- **son intérêt général et son utilité sociale** ;
- **son exemplarité** (capacité à être reproduite) ;
- **sa pérennité** (évolution vers l'indépendance financière).